

**06 avril 2020**

## Le retour d'Alexandre Vialatte dans *La Montagne*

**A compter d'aujourd'hui lundi 6 avril 2020, le journal *La Montagne* (re)publiera dans son supplément "Et si on se changeait les idées", des chroniques d'Alexandre Vialatte, chroniqueur emblématique du journal.**

C'est une bouffée d'oxygène dans une période anxieuse. Du lundi au samedi, les lecteurs du journal *La Montagne* et de l'ensemble des quotidiens du groupe pourront (re)découvrir chaque jour une chronique d'Alexandre Vialatte. Parues entre 1952 et 1971, ces chroniques constituent un véritable trésor de la littérature française. Le choix s'est fait parmi les 900 écrites par l'auteur.

Pour démarrer cette série, c'est la chronique du 30 avril 1967 que la rédaction a choisie : *Chronique des justes altitudes*.

Dans l'édition de *La Montagne* d'hier, Philippe Vandel, auteur et journaliste médias sur Europe 1, admirateur de Vialatte depuis toujours, estimait que la publication de ces chroniques était "la meilleure nouvelle du confinement". Le supplément "Si on se changeait les idées", dans lequel le lecteur retrouvera chaque jour une chronique, a été initié par les rédactions du groupe depuis le début du confinement. Chaque jour, depuis le 18 mars, le journal propose des idées d'activités pour les enfants, des pages dédiées aux jeux, à la lecture, à la musique... La parution de chroniques d'Alexandre Vialatte s'inscrit dans ce dispositif.

### Le prix Vialatte reporté

Par ailleurs, initialement prévue le jeudi 16 avril, la remise du prix Alexandre-Vialatte a été décalée. Elle se tiendra, selon toute vraisemblance, en juin, à Clermont-Ferrand.

Pour rappel, le jury de ce prix s'était réuni le 11 mars 2020 pour désigner les trois ouvrages finalistes : *Le bon sens* (La Table ronde) de Michel Bernard, *Vie de Gérard Fulmard* (Les Editions de Minuit) de Jean Echenoz et *Rome en noir* (Gallimard) de Philippe Videlier.

L'édition 2020 est en co-organisation avec la **Société des Hôtels Littéraires**, où se déroulera la remise du prix.

Le jury 2020 est composé de :

- **Pierre Vialatte**, fils de l'écrivain – Membre permanent du jury ;
- **Jean Brousse**, éditeur – Membre permanent du jury ;
- **Patrick Besson**, journaliste, écrivain ;
- **Myriam Entraygues**, chargée de mission Foire du livre de Brive ;
- **Pierre Jourde**, écrivain, prix Vialatte 2019 ;
- **Jacques Letertre**, président de la société des Hôtels littéraires et de l'Hôtel Vialatte ;
- **Marianne Payot**, rédactrice en chef adjointe Livres de L'Express ;
- **Florence Sultan**, directrice Centre France livres et des éditions de Borée.



Présence éditoriale :  
4 régions, 15 départements

\* **Le Groupe Centre France** assure une présence éditoriale sur 4 régions et 15 départements avec :

- 8 titres quotidiens (1,3 M lecteurs) : *La Montagne*, *Le Berry Républicain*, *L'Écho Républicain*, *L'Éveil de la Haute-Loire*, *Le Journal du Centre*, *Le Populaire du Centre*, *La République du Centre*, *L'Yonne Républicaine*
- 9 hebdomadaires
- 1 agence de presse qui assure notamment la correspondance des médias nationaux sur sa zone de diffusion

Plus d'infos sur le Groupe Centre France, ses 6 activités et 1 600 salariés : [www.centrefrance.com](http://www.centrefrance.com)

---

### Contact :

Direction de la communication du groupe Centre France : 04.73.17.19.59